1

# UNCLASSIFIED



#### SANS CLASSIFICATION

Chef d'état-major de la Défense

Chief of the Defence Staff

National Defence Headquarters Ottawa, Ontario K1A 0K2 Quartier général de la Défense nationale Ottawa (Ontario) K1A 0K2

20 August 2019

**Distribution List** 

# CDS DIRECTIVE FOR SEARCH AND RESCUE

References: A. 2017 Strong, Secure, Engaged (SSE): Canada's Defence Policy

- B. Minister of National Defence
  Mandate Letter, November 12, 2015
  C. 1947 Memorandum to Cabinet #
  D120 / Privy Council Cabinet
  Conclusions RG2, A5a, Vol 2640, 18
  Jun 1947
- D. Cabinet Directive #18 26 Sep 1950
- E. International Convention for the Safety of Life at Sea (SOLAS), 1974, as amended
- F. Convention on International Civil Aviation (Chicago Convention), December 7 1944, as amended and revised
- G. Cabinet Directive #22, Jul 1951 H. Cabinet Directive 243-76RD(2)/321-76RD(2), Aug 1963
- I. Chief of the Air Staff letter to the National Search and Rescue Secretariat, Canadian Forces Search and Rescue Level of Service and Roles and Responsibilities, 21 August
- J. 1999 Memorandum of

Lew août 2019

Liste de distribution

# DIRECTIVE DU CEMD SUR LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

Références: A. Protection, Sécurité, Engagement (PSE): La politique de défense du Canada, 2017 B. Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale, le 12 novembre 2015 C. Mémoire au Cabinet nº D120, 1947 / Conclusions du cabinet du Conseil privé RG2, A5a, vol. 2640, 18 juin 1947

- D. Directive du Cabinet nº 18, le 26 sept 1950
- E. Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS), 1974, version modifiée
- F. Convention relative à l'aviation civile internationale (convention de Chicago), le 7 décembre 1944, version modifiée et révisée
- G. Directive du Cabinet n° 22, juillet 1951 H. Directive du Cabinet 243-76RD(2)/321-76RD(2), août 1963 I. Lettre du chef d'état-major de la Force aérienne au Secrétariat national de
- aérienne au Secrétariat national de recherche et de sauvetage, Canadian Forces Search and Rescue Level of Service and Roles and Responsibilities, le 21 août 2002
- J. Protocole d'entente (PE) 1999 pour la

Canada

Understanding (MOU) for Co-Operation Among the Department of National Defence Canada, the Department of Fisheries and Oceans of Canada, the United States Coast Guard, the United States Air Force, the United Kingdom Maritime and Coast Guard Agency, the United Kingdom Civil Aviation Division of the Department of Environment, Transport and the Regions, and the United Kingdom Ministry of Defence Concerning Search and Rescue

K. 2011 Agreement on cooperation on Aeronautical and Maritime Search and Rescue in the Arctic L. 1988 The International COSPAS-SARSAT Programme Agreement M. 1976 Cabinet establishment of the Interdepartmental Committee on Search and Rescue (ICSAR) N. 2015 Order in Council P.C. 2015-1126. National Search and Rescue Secretariat control and supervision transfer from the Department of National Defence to the Department of Public Safety and Emergency **Preparedness** O. 2015 Contribution Agreement

- between the Department of National Defence and the Civil Air Search and Rescue Association (CASARA)
  P. 2012 Directorate of Air Force Readiness CASARA Program Accountability Framework.
- Q. Memorandum of Understanding between the Department of National Defence and the Department of Fisheries, Oceans and Canadian Coast Guard Concerning Search and Rescue Training, 26 January 2017 R. 2017 Canadian Aeronautical and Maritime Search and Rescue (CAMSAR) Manual
- S. CDS Directive on Canadian Armed

#### SANS CLASSIFICATION

coopération entre le ministère de la Défense nationale du Canada, le ministère des Pêches et des Océans du Canada, la garde côtière des États-Unis (USCG), les forces aériennes des États-Unis (USAF), l'Agence maritime de la garde côtière du Royaume-Uni (MCA), la division de l'aviation du ministère de l'Environnement, du Transport et des Régions (DETR) du Royaume-Uni, et le réseau de recherche et de sauvetage du ministère de la Défense du Royaume-Uni (United Kingdom Ministry of Defence Concerning Search and Rescue) K. Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques dans l'Arctique (2011) L. L'Accord relatif au programme international COSPAS-SARSAT, 1988 M. Établissement par le Cabinet du Comité interministériel de recherche et de sauvetage (CIRS), 1976 N. Décret en conseil C.P. 2015-1126 (2015). Le transfert du contrôle et de la supervision du Secrétariat national de recherche et de sauvetage du ministère de la Défense nationale au ministère de la Sécurité publique et de la protection

O. Entente de contribution entre le ministère de la Défense nationale et l'association civile de recherche et sauvetage aériens (ACRESA) (2015)
P. Cadre de responsabilisation du programme de l'ACRESA de la Direction – Disponibilité opérationnelle (Air) (2012)
Q. Protocole d'entente entre le ministère de la Défense nationale et le ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne concernant la formation en recherche et en sauvetage, le 26 janvier 2017
R. Manuel canadien de recherche et de

sauvetage aéronautiques et maritimes

S. Directive du CEMD sur le

(CAMSAR) (2017)

Forces Command and Control and the Delegation of Authority for Force Employment, 15 June 2015

- T. National Search and Rescue Framework (NSARF) (latest draft Dec 2018, TBD)
- U. International Civil Aviation
  Organization (ICAO) / International
  Maritime Organization IMO,
  International Aeronautical and
  Maritime Search and Rescue
  (IAMSAR) manual

#### **SITUATION**

- 1. (U) General. Strong, Secure, Engaged (SSE): Canada's Defence Policy (ref A) and the Minister of National Defence (MND) Mandate Letter (ref B) describe Search and Rescue (SAR) as a core mission of the Canadian Armed Forces (CAF).
- 2. (U) SAR is a persistent domestic operation that comprises the search for, and provision of aid to a person or persons who are feared to be in distress or imminent danger.
- 3. (U) At the Government of Canada's (GC) direction, the CAF has provided aeronautical SAR since 1947 (ref C) and coordinated maritime SAR since 1951(ref D).
- 4. (U) **Problem Definition**. IAW refs E and F, the CAF must be prepared to conduct aeronautical SAR operations and to assist in the coordination of maritime SAR operations in Canada's Area of Responsibility (AOR) to satisfy the GC's obligations under refs G and H. Although not part of the

# **SANS CLASSIFICATION**

commandement et contrôle des FAC et la délégation de pouvoirs pour l'emploi d'une force, le 15 juin 2015
T. Cadre national de recherche et de sauvetage (CNRS) (version la plus récente de déc. 2018, à déterminer)
U. Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) / Organisation maritime internationale (OMI), Manuel international de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes (IAMSAR)

#### SITUATION

- 1. (SC) **Généralités.** Protection, Sécurité, Engagement (PSE): La politique de défense du Canada (réf. A) et la lettre de mandat du ministre de la Défense nationale (min DN) (réf. B) décrivent les opérations de recherche et de sauvetage (SAR) comme une mission principale des Forces armées canadiennes (FAC).
- 2. (SC) La SAR constitue une opération nationale persistante qui comprend la recherche de personnes dont on craint qu'elles soient en détresse ou en danger imminent et la fourniture d'aide à cellesci.
- 3. (SC) Selon la directive du gouvernement du Canada (GC), les FAC fournissent la SAR aéronautique depuis 1947 (réf. C) et coordonnent la SAR maritime depuis 1951 (réf. D).
- 4. (SC) Définition du problème.
  Conformément aux références E et F, les FAC doivent être prêtes à mener des opérations de SAR aéronautique et à aider à coordonner les opérations de SAR maritime dans la zone de responsabilité (ZResp) du Canada pour satisfaire aux obligations du GC en vertu

federal SAR mandate, the CAF will also be prepared to provide resources to assist with Provincial or Territorial SAR operations as an agency of last resort.

- 5. (U) **Threat Assessment**. SAR incidents can develop at any time in any part of the AOR. Missions will face threats ranging from tactical to strategic based on factors such as weather, remoteness, training, experience levels, capabilities and available support; these factors must be considered in the mission analysis.
- 6. (U) Instruments of National
  Power. The division of jurisdiction for
  the provision of SAR services is based
  on Constitution of Canada,
  Constitution Act 1982. The
  responsibilities given to the CAF have
  their basis in Cabinet Directives at
  references E, F and G.
- 7. (U) GC Departmental Responsibilities. See Annex A.
- 8. (U) Assumptions. See Annex B.
- 9. (U) **National Policy**. Public Safety Canada (PS) is drafting a new National SAR Policy Framework.
- a. Policy Goals. The critical importance of SAR across Canada is reflected in a multijurisdictional approach to promoting individual, collective, and organizational behaviour that minimizes the risk of injury or loss

# **SANS CLASSIFICATION**

des références G et H. Même si la tâche ne fait pas partie du mandat fédéral de SAR, les FAC doivent également être prêtes à fournir des ressources pour assister les opérations de SAR provinciales ou territoriales en tant qu'organisme de dernier recours.

- 5. (SC) Évaluation de la menace. Les incidents de SAR peuvent se produire n'importe quand à n'importe quel endroit dans la ZResp. Les menaces auxquelles sont confrontées les missions sont de nature tactique à stratégique selon des facteurs tels que la météo, l'éloignement, la formation, le niveau d'expérience, les capacités et le soutien disponibles. Il faut tenir compte de ces facteurs dans l'analyse de la mission.
- 6. (SC) Instruments de la puissance nationale. La division des compétences pour la fourniture de services de SAR est fondée sur la Constitution du Canada, Loi constitutionnelle de 1982. Les responsabilités attribuées aux FAC proviennent de directives du Cabinet aux références E, F et G.
- 7. (SC) Responsabilités ministérielles du GC. Voir l'annexe A.
- 8. (SC) Hypothèses. Voir l'annexe B.
- 9. (SC) **Politique nationale**. Sécurité publique Canada (SP) élabore un nouveau cadre stratégique national pour la SAR.
  - a. Buts de la politique. L'importance critique de la SAR à l'échelle du Canada se retrouve dans une approche intergouvernementale visant à promouvoir un comportement individuel, collectif et organisationnel qui minimise le

of life while maintaining timely and effective response services to achieve integration and interoperability among partners; and

## b. Policy Objectives.

- (1) To save lives and reduce human suffering; and
- (2) To minimize damage to property when directly related to SAR operations.

#### **MISSION**

10. (U) The CAF will plan, coordinate, and execute SAR operations within the continental AOR, including air, maritime, and space support, IAW the GOC Federal Mandate, Other Governmental Department efforts, and provincial and territorial authorities.

#### **EXECUTION**

#### 11. (U) CDS Intent.

a. (U) The CAF will support the GC's federal SAR mandate through the deployment of SAR Force Elements in response to any SAR incidents within Canada's AOR or to neighbouring AORs IAW agreements such as ref J; assisting coordination of maritime SAR with the Canadian Coast Guard (CCG); and supporting Canada's contribution to the ground and space components of the International COSPAS-SARSAT Agreement (ICSPA) (ref

# SANS CLASSIFICATION

risque de blessure ou de perte de vie tout en conservant les services de réaction rapides et efficaces en vue d'atteindre l'intégration et l'interopérabilité entre les partenaires; et

# b. Objectifs de la politiques.

- (1) Sauver des vies et réduire la souffrance humaine: et
- (2) Minimiser les dommages à la propriété lorsque ceux-ci sont directement liés aux opérations de SAR.

#### **MISSION**

10. (SC) Les FAC effectuera la plannification, coordination, et l'execution des operations SAR dans la ZResp continentale, comprennant le soutien aérien, maritime, et espace, selon le mandat de SAR du GC, les efforts d'autres ministères, et les autorités provinciaux et territoriaux.

#### **EXÉCUTION**

# 11. (SC) Intention du CEMD.

a. (SC) Les FAC soutiendront le mandat de SAR du GC de la manière suivante en déployant des éléments de force de SAR en réaction à un incident de SAR dans la ZResp du Canada ou les ZResp voisines conformément aux ententes telles que la réf. J; aider à coordonner la SAR maritime avec la Garde côtière canadienne (GCC); et soutenir la contribution du Canada aux composantes terrestres et spatiales de l'Accord relatif au programme international COSPAS-SARSAT (réf.

L);

- b. As part of a coordinated GC response, the CAF will be ready to respond quickly to a SAR incident within Canada's AOR. This response will include mutual aid in delivering the SAR effect along the borders of our AOR as agreed upon in applicable international treaties and memoranda of understanding (MOUs) references C, D, J, K and L;
- c. CAF will participate in intradepartmental SAR governance committees to ensure effective coordination of the Federal Aeronautical and Maritime SAR Systems with Provincial/Territorial SAR organizations. Annex C outlines the roles and responsibilities of the Provinces and Territories; and
- d. IAW refs C and D, DND/CAF will cooperate with domestic and international partners, and will be a lead department for all matters related to the delivery of aeronautical SAR.
- 12. (U) **CAF Strategic Objectives**. In addition to National Objectives, the CAF will:
- a. Provide a SAR response that addresses Canadian requirements through the analysis of historical and current trends, geographical diversity, agreements, arrangements, and GC direction;

#### SANS CLASSIFICATION

L);

- b. Dans le cadre d'une intervention coordonnée du GC, les FAC seront prêtes à intervenir rapidement à un incident de SAR à l'intérieur de la ZResp du Canada. Cette réaction doit comprendre une aide mutuelle pour ce qui est de produire l'effet de SAR le long de la frontière de notre ZResp tel qu'il a été convenu dans les traités et protocoles d'ententes (PE) internationaux applicables (références C, D, J, K et L):
- c. Les FAC participeront aux comités de gouvernance intraministériels en matière de SAR afin d'assurer une coordination efficace des systèmes fédéraux de SAR aéronautique et maritime avec les organisations de SAR provinciales et territoriales. L'annexe C décrit les rôles et les responsabilités des provinces et des territoires;
- d. Conformément aux références C et D, le MDN/les FAC collaboreront avec les partenaires nationaux et internationaux, et seront un ministère responsable pour toutes les questions concernant la prestation des services de SAR aéronautique.
- 12. (SC) Objectifs stratégiques des FAC. En plus des objectifs nationaux, les FAC exécuteront les activités suivantes:
- a. Assurér une intervention de SAR qui satisfait aux exigences canadiennes au moyen d'une analyse des tendances historiques et actuelles, de la diversité géographique, des accords, des ententes, et des directives du GC;

- b. Provide a SAR response to a mass rescue operation (MRO) as defined in references R and U. MRO includes, but is not limited to, major aeronautical and maritime SAR distress that overwhelm the normal SAR response;
- c. Conduct annual analysis of SAR cases and pattern of life to enable adjustment of force posture or capacity to meet anticipated SAR requirements;
- d. Contribute to and support Other Governmental Departments (OGD) outreach, prevention, and regulatory programs and processes that impact upon CAF SAR responses;
- e. Contribute to the development of international Standards and Recognized Practises (SARPs) that govern the organization and management, mission coordination, and mobile facilities for SAR responses; and
- f. Strengthen international cooperation in SAR response bordering Canada's AOR.
- 13. (U) CAF Transition Conditions. In its leading role for Aeronautical SAR response, the CAF will conduct SAR operations until such time as the person(s) in distress are located, transported to a safe location, and either handed over to competent medical authorities or if medical assistance is not required, released. If

# **SANS CLASSIFICATION**

- b. Réaliser une intervention de SAR dans le cadre d'une opération de sauvetage massive (OSM) tel qu'il est défini aux références R et U. Une OSM comprend une détresse importante nécessitant une SAR aéronautique et maritime qui dépasse une intervention de SAR normale:
- c. Mener une analyse annuelle des cas de SAR et de l'activité civile afin de permettre la modification de la posture de la force ou de la capacité pour satisfaire aux exigences prévues en matière de SAR;
- d. Contribuer aux programmes et aux processus de sensibilisation, de prévention et de réglementation d'autres ministères qui ont une incidence sur les interventions de SAR des FAC, et soutenir ceux-ci;
- e. Contribuer à l'élaboration de normes et de pratiques reconnues internationales qui régissent l'organisation et la gestion, la coordination de la mission et les installations mobiles pour les interventions de SAR; et
- f. Renforcer la collaboration internationale dans le cadre d'une intervention de SAR à la frontière de la ZResp du Canada.
- 13. (SC) Conditions de transition des FAC. Dans leur rôle de premier intervenants de SAR aéronautique, les FAC mèneront des opérations de SAR jusqu'à ce que la personne en détresse soit localisée, transportée vers un endroit sécuritaire et, soit transférée aux autorités médicales compétentes, soit libérée si de l'aide médicale n'est pas

SAR operations fail to locate the person(s) in distress and there is no longer a reasonable expectation of life, the CAF will transfer the case duties to competent provincial/territorial authorities through a consultative process between the CAF and the Police Force of Jurisdiction, normally as a Missing Persons file.

14. (U) Risk Assessment. Because each SAR mission is unique, risk assessments, that consider variables such as weather, crew experience, volunteer assistance, and aircraft systems capabilities, shall be conducted mission by mission bearing in mind the safety of CAF personnel. Safety shall be paramount.

# 15. (U) Conduct of Operations:

- a. General. Federal responsibility for SAR includes aeronautical incidents and maritime incidents occurring in federal waters and will be responded to IAW CAMSAR (ref R). CAF Force Elements may assist in SAR cases outside of the aeronautical and maritime mandates through Requests for Assistance (RFA) from other SAR authorities, including adjacent international SAR Regions (SRR) (refs G, J and K);
- b. Public Safety (PS) Canada.
  Through the National SAR
  Secretariat (NSS), PS is
  responsible for managing and
  coordinating Canada's search and

# **SANS CLASSIFICATION**

requise. Si on ne réussit pas à trouver les personnes en détresse dans le cadre des opérations de SAR et qu'il n'y a plus d'attente raisonnable qu'elles soient vivantes, les FAC transféreront les tâches aux autorités compétentes de la province/du territoire dans le cadre d'un processus de consultation entre les FAC et la force policière de la province/du territoire, habituellement en tant que dossier de personne disparue.

14. (SC) Évaluation des risques. Puisque chaque mission de SAR est unique, les évaluations de risque qui se penchent sur les variables telles que la météo, l'expérience de l'équipage, l'aide de bénévoles et les capacités des systèmes d'aéronefs, seront réalisées mission par mission en tenant compte de la sécurité du personnel des FAC. La sécurité doit primer.

# 15. (SC) Conduite des opérations:

- a. **Généralités.** La responsabilité fédérale pour la SAR comprend les incidents aéronautiques et les incidents maritimes qui se produisent dans les eaux fédérales. Les interventions se feront conformément au CAMSAR (réf. R). Les éléments de force des FAC peuvent aider dans des cas de SAR à l'extérieur des mandats aéronautiques et maritimes au moyen de demandes d'aide (DA) d'autres autorités de SAR, y compris des régions de recherche et de sauvetage (SRR) internationales adjacentes (réf. G, J et K);
- b. Sécurité publique (SP) Canada.
   Par l'entremise du Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS) SP est chargé de gérer et de coordonner la recherche

rescue with federal, provincial, and territorial partners. PS is also responsible for development and coordination of overall SAR policy in consultation with SAR partners; and

c. DND/CAF. All resources of DND/CAF can be called upon to effect a SAR operation within Canada's AOR, and within the scope of international arrangements. The response to aeronautical or maritime SAR happens automatically, while SAR incidents that are a P/T responsibility receive CAF response following an RFA. SJS will provide analysis to CDS for strategic planning and direction regarding SAR. ČJOC will provide operational coordination and oversight of aeronautical and maritime SAR to satisfy GC responsibilities.

16. (U) CAF Critical Information Requirements. CAF leadership will be informed when CAF assets are tasked. Normally SAR incidents processed by a JRCC that do not result in the use of CAF assets or personnel will not require notification. SAR incidents, including RFA's that could escalate such that CAF assets are required or result in political/media attention above the norm, will be reported.

17. (U) Friendly Forces Information Requirements (FFIRs). FFIRs are

# SANS CLASSIFICATION

et le sauvetage du Canada avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. SP est également responsable de l'élaboration et de la coordination de la politique générale en matière de SAR en consultation avec les partenaires de la SAR;

c. MDN/FAC. Toutes les ressources du MDN/des FAC peuvent être appelées à exécuter une opération de SAR dans la ZResp du Canada et dans le cadre d'ententes internationales. La réaction à une SAR aéronautique ou maritime se produit automatiquement, tandis que les incidents de SAR de compétence provinciale/territoriale bénéficient d'une intervention des FAC après une DA. L'EMIS fournira une analyse au CEMD pour la planification et l'orientation stratégiques concernant la SAR. Le COIC assurera la coordination et la surveillance opérationnelles de la SAR aéronautique et maritime pour satisfaire aux responsabilités du GC.

information des FAC. Les cadres supérieurs des FAC seront informés lorsque des ressources des FAC sont affectées. Habituellement, les incidents de SAR traitées par un CCCOS qui ne se traduisent pas par l'utilisation de ressources ou de personnel des FAC n'exigeront pas que l'on informe le CEMD. Les incidents de SAR, y compris les DA qui peuvent se détériorer à un tel point que les ressources des FAC sont requises ou produisent une attention politique/médiatique qui dépasse la norme, seront signalés.

17. (SC) Besoins en information sur les forces amies (BIFA): Les BIFA sont

expected mainly for aeronautical or maritime Mass Rescue Operations

- a. OGD contributions to the SAR incident;
- b. NGO contributions to the SAR incident;
- c. International partner (through MOUs) contributions to the SAR incident;
- d. Other service provider contributions to the SAR incident; and
- e. Any legal restrictions.
- 18. (U) **Priority Intelligence Requirement (PIRs).** PIRs are expected mainly for aeronautical or maritime Mass Rescue Operations
- a. The incident location and the magnitude of severity;
- b. Environmental threats and mitigation plans; and
- c. Health risks and mitigation plans.
- 19. (U) **Retention of information**. Subject to the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*, requirements for the retention of SAR information are specified in the Defence Services for Canadian Safety and Security, Info Source Record Number: DND ADO 275.
- 20. (U) Force Composition: CAF

# SANS CLASSIFICATION

prévus principalement pour les opérations de sauvetage massives aéronautiques ou maritimes

- a. Contribution des autres ministères à l'incident de SAR;
- b. Contributions d'OGN à l'incident de SAR;
- c. Contributions de partenaires internationaux (au moyen de PE) à l'incident de SAR;
- d. Contributions d'autres fournisseurs de service à l'incident de SAR; et
- e. Toutes restrictions légales.
- 18. (SC) Besoins prioritaires en renseignement (BPR): Les BPR sont prévus principalement pour les opérations de sauvetage massives aéronautiques ou maritimes
- a. L'endroit où se produit l'incident et l'ordre de gravité;
- b. Menaces environnementales et plans d'atténuation; et
- c. Risques pour la santé et plans d'atténuation.
- 19. (SC) Conservation de l'information. Selon la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, les exigences pour la conservation de l'information sur la SAR sont décrites dans Services de la Défense pour la sûreté et la sécurité du Canada, numéro de dossier info source : MDN DOA 275.
- 20. (SC) Répartition des forces: Les

SAR operations will be conducted from within the existing establishment of the CAF, with support provided by DND.

Exhibit P-089

21. (U) Tasks. See Annex D.

22. (U) Coordinating Instructions. See Annex E.

#### **CONCEPT OF SUPPORT**

23. (U) **Domestic.** CAF support to SAR within the Canadian AOR will generally occur on a relatively small scale for a short duration. A Task Force (TF) may be established for cases with greater support needs due to scale.

24. (U) International. CAF support to international SAR will normally occur in the bordering regions of adjacent AORs as arranged with the appropriate authority (ref J and K). Generally they will be of relatively small scale for a short duration and not compromise domestic SAR. A TF may be established for cases with greater support need due to scale.

#### COMMAND

25. (U) **Supported Commander**. Comd CJOC.

26. (U) Supporting Commanders / Group Principals. Comd RCAF, ADM (IM), CDI, ADM (PA), all L1/OCC's.

27. (U) Transfer of Command Authority (TOCA). IAW reference S,

# SANS CLASSIFICATION

opérations de SAR des FAC seront menées en utilisant l'effectif existant des FAC, avec le soutien fourni par le MDN.

21. (SC) Tâches. Voir l'annexe D.

22. (SC) **Instructions de coordination**. Voir l'annexe E.

# **CONCEPT DE SOUTIEN**

23. (SC) National. Le soutien des FAC à la SAR au sein de la ZResp du Canada sera habituellement offert à une échelle relativement petite pendant une courte durée. Une force opérationnelle (FO) peut être établie pour les cas qui ont des besoins plus grands en matière de soutien en raison de l'échelle.

24. (SC) International. Le soutien des FAC à la SAR internationale sera habituellement fourni dans les régions avoisinantes des ZResp tel qu'il est convenu avec les autorités appropriées (réf. J et K). Habituellement, le soutien sera fourni à une échelle relativement petite pour une courte durée et ne nuira pas à la SAR nationale. Une FO peut être établie pour les cas qui ont des besoins plus grands en matière de soutien en raison de l'échelle.

#### COMMANDEMENT

25. (SC) Commandant appuyé. Cmdt COIC.

26. (SC) Commandants/Chefs de groupe en appui. Cmdt ARC, SMA(GI), CRD, SMA(AP), tous les N1/CCO.

27. (SC) Transfert des pouvoirs de commandement (TPC). Conformément

Operational Command of CAF personnel used in Search and Rescue is delegated to Comd CJOC and further TOCAs will occur IAW CONPLANs developed by CJOC.

# SANS CLASSIFICATION

à la référence S, le commandement opérationnel du personnel des FAC utilisé dans la recherche et le sauvetage est délégué au cmdt COIC, et les autres TPC se dérouleront conformément aux CONPLAN élaborés par le COIC.

# 28. (U) SJS POC.

- a. Director Plans North America; 613-996-9735; and
- b. Emergency Management and Search and Rescue; 613-947-1613.

28. (SC) PDC EMIS.

- a. Directeur Plans (Amérique du Nord), 613-996-9735; et
- b. Gestion des situations d'urgence et la recherche et le sauvetage, 613-947-1613

Le Général

J.H. Vance General

#### Annexes:

Annex A - Government of Canada Departmental Responsibilities

Annex B - Assumptions and Limitations Annex C - Provincial/Territorial Roles and Responsibilities for SAR Annex D - Tasks

Annex E - Coordinating Instructions

Annex F - CAF SAR Governance

Distribution List (page 13)

#### Annexes:

Annexe A – Responsabilités ministérielles du gouvernement du Canada

Annexe B – Hypothèses et limites

Annexe C - Rôles et responsabilités provincials/territoriales pour la SAR

Annexe D - Tâches

Annexe E – Instructions de coordination

Annexe F - Gouvernance de la SAR des

**FAC** 

Liste de distribution (page 13)

# SANS CLASSIFICATION

**Distribution List** 

Action

**VCDS** SJS DOS ADM(Pol) ADM(Mat) Comd RCN Comd CA Comd RCAF

**CMP** 

Comd CJOC Comd CFINTCOM Comd CANSOFCOM

ADM(Fin)/CFO ADM(IE) ADM(HR-Civ) ADM(IM) ADM(S&T) ADM(RS) **CRS JAG** -ADM(PA) CDI

DGIS Pol C Res & Cdts CF H Svcs Gp HQ

**CFIOG** 

SJS DGO/DGP

Information

DM

Liste de distribution

Action

**VCEMD DEM EMIS** SMA(Pol) SMA(Mat) Cmdt MRC Cmdt AC **Cmdt ARC** CPM

**Cmdt COIC** 

**Cmdt COMRENSFC Cmdt COMFOSCAN** SMA(Fin)/DPF

SMA(IE) SMA(RH-Civ) SMA(GI) SMA(S&T) SMA(Svc Ex) CS Ex

**JAG** SMA(AP) **CRD** DG Pol SI C Rés et Cad QG Gp Svc S FC

**GOIFC** 

DGO/DGP de l'EMIS

Information

SM

13/13

UNCLASSIFIED

SANS CLASSIFICATION

SANS CLASSIFICATION
Annexe A
3385-1 (DPNA)
août 2019

# GC Departmental Responsibilities

- 1. (U) Public Safety Canada (PS).
  - a. The Minister of Public Safety is responsible for exercising leadership relating to SAR in Canada by coordinating, among government institutions and in cooperation with the provinces and territories and other entities, with a stake in SAR;
  - b. The Minister is also the principal spokesperson for the federal government on SAR matters related to the horizontal management, coordination, and administration of the NSARF. The Minister of Public Safety does not have operational authority for federal SAR resources;
- The Minister of Public Safety has the responsibility for establishing policies, programs and other measures respecting SAR including grants and contributions programs; and
- d. The Minister also serves as the Champion for GSAR at the federal level, advancing issues related to the delivery of GSAR services in Canada to appropriate decision making bodies.

# Responsabilités ministérielles du GC

- 1. (SC) Sécurité publique Canada (SP).
  - a. Le ministre de la Sécurité publique est chargé d'exercer le leadership en ce qui a trait à la SAR au Canada en coordonnant entre les institutions gouvernementales et en collaborant avec les provinces et les territoires et d'autres entités qui ont un intérêt dans la SAR;
  - b. Le ministre est également le porte-parole principal pour le gouvernement fédéral sur les questions en matière de SAR liées à la gestion horizontale, à la coordination et à l'administration du CNRS. Le ministre de la Sécurité publique ne dispose pas de l'autorité opérationnelle pour les ressources fédérales en matière de SAR:
- c. Le ministre de la Sécurité publique est chargé d'établir les politiques, les programmes et d'autres mesures concernant la SAR, y compris les programmes de subventions et de contributions;
- d. Le ministre sert également de champion pour la RSS au niveau fédéral, transmettant les questions liées à la prestation de services de RSS au Canada aux organismes de prise de décisions appropriés.

Annexe A 3385-1 (DPNA) août 2019

# 2. (U) Department of Fisheries and Oceans/Canadian Coast Guard.

- a. As a Special Operating Agency within Department of Fisheries and Oceans (DFO), the Canadian Coast Guard (CCG) provides advice to the Minister of Fisheries and Oceans and on SAR related matters. The Minister of Fisheries and Oceans and the CCG is the lead spokesperson for the government on maritime SAR;
- b. CCG is responsible for the provision of maritime SAR services in Canadian coastal waters and the Great Lakes (including St. Lawrence Seaway). This authority is derived from the Oceans Act and the Canada Shipping Act, 2001. CCG assets may be utilized to support aeronautical SAR operations, and to assist in the resolution of humanitarian incidents within provincial or municipal areas of responsibility when and where available upon request;
- c. In partnership with DND/CAF, CCG operates three Joint Rescue Coordination Centers (JRCCs) located in Halifax, Trenton, and Victoria, and two CCG-only Marine Rescue Sub-Centre's (MRSCs), located in Quebec City and St. John's, NL, which coordinate SAR operations associated with aircraft and

# 2. (SC) Ministère des Pêches et des Océans/Garde côtière canadienne.

Page 15

- a. En tant qu'Organisme de service spécial au sein du ministère des Pêches et des Océans (MPO), la Garde côtière canadienne (GCC) donne des conseils au ministre des Pêches et des Océans ainsi que sur des questions en matière de SAR. Le ministre des Pêches et des Océans et de la GCC est le porte-parole principal pour le gouvernement relativement à la SAR maritime:
- b. La GCC est responsable de la prestation de services de SAR maritime dans les eaux côtières canadiennes et les Grands Lacs (y compris la Voie maritime du Saint-Laurent). Ce pouvoir provient de la Loi sur les océans et de la Loi sur la marine marchande du Canada, 2001. Les ressources de la GCC peuvent être utilisées pour soutenir les opérations de SAR aéronautique, et aider à résoudre les incidents humanitaires dans les zones de responsabilité provinciales ou municipales au moment et à l'endroit où elles sont disponibles:
- c. En partenariat avec le MDN/les FAC, la GCC gère trois centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage (CCCOS) situés à Halifax, à Trenton et à Victoria, et deux Centres secondaires de sauvetage maritime (CSSM) réservés à la GCC situés à Québec et à St John's, T.-N., qui

A-2/8

Annexe A 3385-1 (DPNA) août 2019

marine emergencies. Both organizations are responsible for the development and maintenance of the CAMSAR Manual (ref R); and

- d. DFO/CCG provides funding to the Canadian Coast Guard Auxiliary (CCGA) through a contribution program which supports their provision of strategically located, trained, and qualified CCGA members and vessels that are prepared and available to support Coast Guard search and rescue activities, as well as other Coast Guard mandated activities.
- 3. (U) Department of National Defence/Canadian Armed Forces (DND/CAF).
  - a. DND/CAF provides advice to the Minister of National Defence on SAR related matters. The Minister of National Defence is the principal spokesperson for aeronautical SAR operations;
  - b. IAW references E, F, and G, DND/CAF is the primary organization responsible for the provision of aeronautical SAR services and the effective operation of the coordinated aeronautical and maritime SAR system;

coordonnent les opérations de SAR liées aux urgences d'aéronefs et maritimes. Les deux organisations sont responsables du développement et de l'actualisation du CAMSAR (réf. R);

Page 16

- d. Le MPO/la GCC fournissent des fonds à la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) au moyen d'un programme de contribution qui soutient la fourniture de membres de la GCAC situés à des endroits stratégiques, formés et compétents qui sont prêts et aptes à soutenir les activités de recherche et de sauvetage de la Garde côtière, ainsi que d'autres activités prescrites de la Garde côtière.
- 3. (SC) Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC).
  - a. Le MDN/les FAC donnent des conseils au ministre de la Défense nationale sur des questions de SAR. Le ministre de la Défense nationale est le porte-parole principal pour les opérations de SAR aéronautique;
  - b. Conformément aux références E, F, et G, le MDN/les FAC sont l'organisation principale responsable de la prestation de services de SAR aéronautique et de l'utilisation efficace du système coordonné de SAR aéronautique et maritime:

Annexe A 3385-1 (DPNA) août 2019

- c. DND/CAF assets are also utilized to support SAR operations related to missing persons on land (i.e., GSAR) and for marine emergencies, at the request of the jurisdictional authority. These assets are deployed on a case-by-case basis when there is reasonable uncertainty regarding the sufficiency of other responding assets. The deployment of CAF assets may also be dependent on factors such as proximity to the incident, weather conditions and other operational requirements;
- d. In partnership with CCG,
  DND/CAF operates three JRCCs
  (Halifax, Trenton, and Victoria)
  which coordinate SAR operations
  associated with aeronautical and
  maritime distress. Both
  organizations are responsible for
  the development and
  maintenance of the CAMSAR
  Manual; and
- e. DND/CAF provides funding to Civil Air Search and Rescue Association (CASARA) through a contribution program at ref O. DND/CAF is responsible for establishing standards for CASARA members and monitoring to ensure CASARA volunteers meet those standards. Program governance, authority, respective accountabilities, and performance measurements is set out at ref P.

c. Les ressources du MDN/des FAC sont également utilisées pour soutenir les opérations de SAR concernant des personnes disparues au sol (c.-à-d. RSS) et les urgences maritimes, à la demande de l'autorité compétente. Ces ressources sont déployées selon le cas lorsqu'il y a une incertitude raisonnable quant à la suffisance des autres ressources d'intervention. Le déploiement de ressources des FAC peut aussi dépendre de facteurs tels que la proximité à l'incident, les conditions météorologiques et d'autres exigences opérationnelles;

Page 17

- d. En partenariat avec la GCC, le MDN/les FAC gèrent trois CCCOS (à Halifax, à Trenton et à Victoria) qui coordonnent les opérations de SAR liées à la détresse aéronautique et maritime. Les deux organisations sont responsables du développement et de l'actualisation du CAMSAR; et
- e. Le MDN/les FAC fournissent des fonds à l'association civile de recherche et sauvetage aériens (ACRESA) au moyen d'un programme de contribution à la référence O. Le MDN/les FAC sont responsables de l'établissement de normes pour les membres de l'ACRESA et de la surveillance pour assurer que les bénévoles de l'ACRESA respectent ces normes. La gouvernance du programme, l'autorité, les responsabilités

A-4/8

Annexe A 3385-1 (DPNA) août 2019

> respectives et les mesures du rendement sont établies à la référence P.

Page 18

# 4. (U) Royal Canadian Mounted Police (RCMP).

- a. The RCMP manages GSAR incidents, where it is the Police Force of Jurisdiction (PFJ), as set out in provincial or municipal Police Services Agreements in place with many provinces, territories, and municipalities. This service is provided in 11 of the 13 provinces and territories. Local police are responsible for any SAR events that occur in their jurisdiction; and
- b. Annex C outlines the Provincial/Territorial roles and responsibilities for SAR.

#### 5. (U) Transport Canada (TC).

- a. The Minister of Transport is the principal spokesperson for legislation and regulations governing Canada's transportation systems;
- TC provides safety education; develops and enforces minimum safety standards in the design, manufacture, and operation of all components in the aeronautical and maritime sector; assesses the impact of accident investigations on safety regulations;

# 4. (SC) Gendarmerie royale du Canada (GRC).

- a. La GRC s'occupe des incidents de RSS, dans le cadre desquels elle est le service de police compétent (SPC), tel qu'il est décrit dans les Ententes sur les services de police provinciales ou municipales en vigueur dans bon nombre de provinces, de territoires et de municipalités. Ce service est fourni dans 11 des 13 provinces et territoires. La police locale est responsable pour tout incident de SAR qui se produit dans son district; et
- b. L'annexe C décrit les rôles et les responsabilités provinciales/territoriales pour la SAR.

## 5. (SC) Transports Canada (TC).

- a. Le ministre des Transports est le porte-parole principal pour les lois et les règlements régissant les systèmes de transports du Canada;
- b. TC fait de la sensibilisation à la sécurité, élabore et applique les normes de sécurité minimales pour ce qui est de la conception, de la fabrication et de l'utilisation de toutes les composantes des secteurs aéronautique et maritime, évalue l'incidence des enquêtes liées aux accidents sur

A-5/8

Annexe A 3385-1 (DPNA) août 2019

les règlements sur la sécurité;

Page 19

- c. TC regulates the carriage requirements in Canada for COSPAS-SARSAT emergency distress beacons for vessels and aircraft that are subject to international conventions to help reduce the severity of SAR incidents; and
- d. TC is the Canadian representative at international fora related to the IMO and the ICAO. Adoption of resolutions from IMO and ICAO are reflected in Canadian legislation and regulations that govern maritime and aeronautical transportation.

## 6. (U) Parks Canada Agency (PCA).

- a. The Minister of Environment and Climate Change is the principal spokesperson for SAR operations that take place on federal land managed by the PCA. PCA provides a wide spectrum of SAR related services all adapted to the varied and unique requirements of the protected areas it manages; and
- b. Under the Canada National Parks Act, PCA is responsible for visitor safety on all lands within its jurisdiction i.e. ground and inland water incidents in the 47 National Parks and the more than 120 National Historic Sites across Canada, including in the Arctic.

- c. TC réglemente les exigences de transport au Canada pour les balises de détresse de COSPAS-SARSAT pour les navires et les aéronefs qui sont assujettis à des conventions internationales pour aider à réduire la gravité des incidents de SAR; et
- d. TC représente le Canada aux forums internationaux touchant l'OMI et l'OACI. L'adoption de résolutions de l'OMI et de l'OACI se traduit dans la législation et la réglementation canadiennes qui régissent le transport maritime et aérien.

# 6. (SC) Agence Parcs Canada (APC).

- a. Le ministre de l'Environnement et des Changements climatiques est le principal porte-parole en matière d'opérations de SAR sur les terrains fédéraux gérés par Parcs Canada. Parcs Canada fournit une vaste gamme de services de SAR connexes tous adaptés aux exigences diversifiées et uniques des zones protégées qu'il gère;
- b. En vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, Parcs Canada est responsable de la sécurité des visiteurs sur toutes les terres faisant partie de son territoire de compétence c.-à-d. les incidents au sol ou en eaux intérieures dans les parcs nationaux (47) et les lieux historiques nationaux (plus de

A-6/8

Annexe A 3385-1 (DPNA) août 2019

120) de l'ensemble du Canada, y compris l'Arctique.

- 7. (U) Environment and Climate Change Canada (ECCC). ECCC's Meteorological Service of Canada (MSC) supports SAR by providing meteorological data and services to third party organizations having specific mandates for SAR operations. MSC weather forecast and warning information and services to the public are also critical to inform planning that can effectively contribute to SAR incident prevention.
- 8. (U) Innovation, Science and Economic Development Canada (ISEDC). ISEDC is responsible for the management of Canada's telecommunications spectrum. Radiocommunications technology is a key component of SAR service delivery and provides a means by which various response units share information vital to a SAR operation.
- 9. (U) Indigenous Services Canada (ISC). ISC partners with First Nations communities to prevent, prepare for, respond to and recover from emergencies.
- 10. (U) Global Affairs Canada (GAC). GAC manages Canada's diplomatic and consular relations. In this capacity, GAC is the primary representative for the GC in negotiating international agreements. As DND/CAF is responsible for the

- 7. (SC) Environnement et
  Changement climatique Canada
  (ECCC). Le Service météorologique du
  Canada (SMC) d'ECCC soutient la SAR
  en fournissant des données et des
  services météorologiques aux
  organismes tiers détenant des mandats
  particuliers en matière d'opérations de
  SAR. Les prévisions météorologiques et
  les services d'alertes au public diffusés
  par le SMC sont aussi essentiels à une
  planification contribuant efficacement à la
  prévention des incidents nécessitant une
  intervention de SAR.
- 8. (SC) Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). ISDE est responsable de la gestion du spectre des télécommunications du Canada. La technologie de communication par radio est un élément clé de la prestation de services de SAR et fournit un moyen par lequel les diverses unités d'intervention échangent des renseignements essentiels à une opération de SAR.
- 9. (SC) Services aux Autochtones
  Canada (SAC). SAC travaille en
  partenariat avec les communautés des
  Premières Nations en vue de mener des
  activités de prévention, de préparation,
  d'intervention et de rétablissement
  relativement aux situations d'urgence.
- 10. (SC) Affaires mondiales Canada (AMC). AMC gère les relations diplomatiques et consulaires du Canada. À ce titre, AMC est le représentant principal pour le GC relativement à la négociation d'ententes internationales.

A-7/8

3385-1 (DPNA)

août 2019

Annex A 3385-1 (DPNA) Aug 2019

effective coordination of Aeronautical and Maritime SAR within Canada's AOR, GAC oversees the negotiating process with DND/CAF representatives and OGD's that are affected. Puisque le MDN/les FAC sont responsables de la coordination efficace de la SAR aéronautique et maritime dans la ZResp du Canada, AMC supervise le processus de négociation avec les représentants du MDN/des FAC et les autres ministères touchées.

Annexe B 3385-1 (DPNA) août 2019

# **Assumptions and Limitations**

# 1. (U) Assumptions.

- a. The majority of SAR incidents received at the JRCC are classified as category 3, defined as "Where assistance is rendered to prevent case degradation to greater potential danger" (ref R). The normal response is through non-CAF resources (Law enforcement agencies, SAR volunteers and other service providers) through a request or mutual agreement. In addition, when required due to time and space pressures. contracted services IAW established processes may be used for federal response to aeronautical and maritime SAR incidents:
- b. The CAF will normally be a first responder in category 1 and 2 SAR incidents where advanced capability of the rescue resource is required. Category 1 is defined as "A person or persons are threatened by grave and imminent danger and require immediate assistance". Category 2 is defined as "Potential exists for category 1 if timely action is not taken." (ref R) The term first responder is used to describe the first trained responder to arrive on scene of a SAR incident:

# Hypothèses et Limites

# 1. (SC) Hypothèses.

- a. La majorité des incidents de SAR reçus au CCCOS sont classés dans la catégorie 3, qui est définie comme une « situation où des secours sont portés pour empêcher l'aggravation d'un danger potentiel » (réf. R). L'intervention habituelle se fait à l'aide des ressources qui ne sont pas des ressources des FAC (organismes d'application de la loi, bénévoles SAR et autres fournisseurs de services) par l'entremise d'une demande ou d'un accord mutuel. De plus, lorsqu'ils sont requis en raison de pressions temporelles et spatiales. les services contractuels obtenus conformément aux processus établis peuvent être utilisés pour l'intervention fédérale aux incidents de SAR aéronautique et maritime:
- b. Les FAC seront habituellement les premiers intervenants lors d'incidents de SAR de catégorie 1 et 2 où la capacité avancée de la ressource de sauvetage est requise. La catégorie 1 est définie de la manière suivante : « Une ou plusieurs personnes sont menacées d'un danger grave et imminent et ont besoin d'une assistance immédiate ». La définition de la catégorie 2 est la suivante : « Un cas de catégorie 1 pourrait survenir si des mesures ne sont pas prises rapidement »

Annexe B 3385-1 (DPNA) août 2019

(réf. R). Le terme « premier intervenant » est utilisé pour décrire le premier intervenant formé à arriver sur les lieux de l'incident de SAR;

Page 23

- c. The CAF will not normally be the lead authority in response to a Ground SAR (GSAR) through a RFA within the Canadian AOR. However, where more than one SAR Authority is involved, the appropriate JRCC may coordinate the operation at the request of the Authority of primary interest (ref G). The CAF will be the lead authority for incidents that result from an aircraft incident;
- c. Les FAC ne seront pas habituellement l'autorité principale dans le cas d'un incident de recherche et de sauvetage au sol (RSS) en vertu d'une DA soumise dans la ZResp du Canada. Toutefois, lorsqu'il y a plus d'une autorité en matière de SAR, le CCCOS approprié peut coordonner l'opération à la demande de l'Autorité de première responsabilité (réf. G). Les FAC seront l'autorité principale pour les incidents qui découlent d'un incident aérien;
- d. When assisting in SAR incidents that CAF and CCG classify as Humanitarian the term Request for Assistance (RFA) is broadly applicable and not restricted as enabled under the National Defence Act 276.2;
- d. Lorsque de l'aide est fournit pour des incidents de SAR que les FAC et la GCC qualifient d'humanitaire, le terme « demande d'aide » (DA) s'applique généralement et n'est pas restreint tel qu'il est autorisé en vertu de l'article 276.2 de la Loi sur la défense nationale:
- e. The CAF capability to respond to a Major Air Disaster (MAJAID) can be utilized to support a Mass Rescue Operation (MRO); and
- e. La capacité des FAC de réagir à une catastrophe aérienne (CATAIR) peut être utilisée pour soutenir une opération de sauvetage massive (OSM); et
- f. All Federal resources can be requested to respond to a federal SAR incident through the applicable chain of command.
- f. Toutes les ressources fédérales peuvent être exigées pour réagir à un incident de SAR fédéral par l'entremise de la chaîne de commandement applicable.

Annexe B 3385-1 (DPNA) août 2019

# 2. (U) Limitations:

#### a. Constraints.

- Domestic SAR operations, as well as CAF readiness, will be sustained at all times;
- (2) Secondary forces generated for a SAR response, including a surge capability, will be based on CAF resources that are available at the time and shall not affect ongoing training and deployments for operational commitments unless authorized by the CDS;
- (3) Tasking Primary SAR resources in response to a RFA for law enforcement activities must be approved by the CDS IAW reference S, noting that using these assets for activities other than SAR could generate a negative public perception and must be carefully considered;
- (4) Protocol for survivor support and medical care will be based on national and international accepted practises;

# 2. (SC) Limites:

#### a. Contraintes.

 Les opérations nationales de SAR, ainsi que la disponibilité opérationnelle des FAC, seront maintenues en puissance en tout temps;

Page 24

- (2) Les forces complémentaires mises sur pied pour une intervention de SAR, y compris une capacité d'intensification, proviendront des ressources des FAC disponibles à ce moment et ne doivent pas avoir d'incidence sur la formation et les déploiements en cours pour les engagements opérationnels, sauf si le CEMD l'a autorisé;
- (3) L'affectation des ressources principales de SAR pour donner suite à une DA concernant des activités d'application de la loi doit être approuvée par le CEMD conformément à la référence S, en indiquant que l'utilisation de ces ressources pour des activités qui ne sont pas des activités de SAR peut donner lieu à une perception publique négative et doit être examinée attentivement;
- (4) Le protocole pour le soutien des survivants et les soins médicaux prodigués à ceux-ci sera fondé sur les pratiques nationales et internationales acceptées;

B-3/5

Annexe B 3385-1 (DPNA) août 2019

- (5) Planning must take into account the possibility of the SAR response operation evolving into a co-ordinated response with trusted partners;
- (6) CAF personnel and assets will remain under the CAF command at all times;
- (7) The CAF will maintain a Major Air Disaster response that includes a scalable, air droppable component capable of supporting survivors of a modern large passenger airliner. This scalable response will be above and beyond the dedicated primary SAR assets with 12 hours "Notice to Move" and capable of reaching any land mass or solid surface within Canada's AOR; and
- (8) The CAF will maintain Arctic clothing and support caches, strategically distributed throughout Canada's Arctic region in sufficient quantity to support expected SAR operations.

#### b. Restraints.

(1) Domestic SAR response will not be compromised by CAF (5) La planification doit tenir compte de la possibilité que l'opération d'intervention de SAR se transforme en intervention coordonnée avec des partenaires de confiance;

Page 25

- (6) Le personnel et les ressources des FAC demeureront sous le commandement des FAC en tout temps;
- (7) Les FAC possèderont une capacité d'intervention à la suite de catastrophes aériennes qui comprend une composante adaptable et aérolargable capable de soutenir les survivants d'un grand avion de ligne moderne. Cette intervention adaptable ira au-delà des ressources spécialisées principales de SAR ayant un « préavis de mouvement » de 12 heures et sera capable d'atteindre n'importe quelle masse terrestre ou surface solide dans la ZResp du Canada;
- (8) Les FAC tiendront des caches de soutien et de vêtements pour l'Arctique, distribués stratégiquement dans la région de l'Arctique du Canada en quantité suffisante pour soutenir des opérations de SAR prévues.

#### b. Restrictions.

(1) La capacité d'intervention nationale de SAR ne sera pas

B-4/5

Annex B 3385-1 (DPNA) Aug 2019

Exhibit P-089 SANS CLASSIFICATION Annexe B 3385-1 (DPNA) août 2019

- assistance to international SAR:
- (2) CAF elements will not normally conduct SAR operations in or around a Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) environment;
- (3) CAF elements will not normally deploy in a nonpermissive environment in support of SAR operations; and
- (4) CAF support shall not be in competition with services available in the civilian sector unless authorized by the MND.

compromise par l'aide des FAC à la SAR internationale;

Page 26

- (2) Les éléments des FAC n'exécuteront pas habituellement des opérations de SAR dans un environnement chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) ou près de celui-ci;
- (3) Les éléments des FAC ne participeront pas habituellement à un déploiement dans un environnement non permissif à l'appui des opérations de SAR; et
- (4) Le soutien des FAC ne fera pas concurrence aux services offerts dans le secteur civil sauf s'il est autorisé par le min DN.

SANS CLASSIFICATION Annexe C 3385-1 (DPNA) août 2019

# Provincial/Territorial Roles and Responsibilities for SAR

- 1. (U) Provincial/Territorial governments deliver GSAR services within their jurisdictional boundaries. GSAR within provincial/territorial jurisdictions also includes the provision of SAR services for inland waters and waterways (lakes and rivers) that are not considered to be within federal jurisdiction.
- 2. (U) To meet their individually unique circumstances, each province/territory has its own arrangements for coordination and delivery of SAR response. Despite differences in their legislative and regulatory bases for organizing SAR, provincial/territorial approaches to SAR are usually organized under emergency management agencies, and/or are placed under the authority of law enforcement agencies (RCMP, provincial and/or local) to coordinate SAR operations within their jurisdiction.
- 3. (U) Provincial/territorial geographical areas of responsibility are generally limited to their provincial or territorial jurisdictions. However, some provinces and territories have limited international cooperation arrangements with bordering US states or have additional responsibilities under international MOU

# Rôles et responsabilités provinciales/territoriales pour la SAR

- 1. (SC) Les gouvernements provinciaux/territoriaux fournissent des services de RSS à l'intérieur de leurs frontières territoriales. La RSS à l'intérieur des frontières provinciales/territoriales comprend également la prestation de services SAR pour les eaux internes et les voies navigables (lacs et rivières) dont la gestion ne relève pas de la compétence fédérale.
- 2. (SC) Pour s'adapter à sa situation unique, chaque province ou territoire a pris ses propres dispositions pour la coordination et l'exécution de l'intervention SAR. Malgré les différences dans leurs fondements législatifs et réglementaires pour l'organisation de la SAR, les approches provinciales et territoriales à la SAR sont habituellement organisées en fonction des organismes de gestion des urgences ou placées sous l'autorité des organismes d'application de la loi (Gendarmerie royale du Canada, organismes provinciaux ou locaux) afin de coordonner les opérations SAR sur leur territoire de compétence.
- 3. (SC) En général, les zones de responsabilité géographiques provinciales et territoriales sont limitées à leur compétence provinciale ou territoriale. Cependant, certaines provinces et certains territoires ont des ententes de collaboration internationale limitées avec les états frontaliers des É.-U. ou ont des responsabilités supplémentaires en vertu d'un PE

C-1/3

SANS CLASSIFICATION
Annexe C
3385-1 (DPNA)
août 2019

international.

- 4. (U) The SAR delivery organizations for the Provinces & Territories include the Police Force of Jurisdiction (PFJ) encompassing provincial/territorial police forces, RCMP and municipal/regional police forces, and SAR volunteers. Coordination within the National SAR Programme is the responsibility of Public Safety. The designated SAR authorities are as follows:
  - a. Newfoundland and Labrador Department of Justice, Public
     Protection and Support Services
     – SAR Liaison, Royal
     Newfoundland Constabulary
     (RNC);
  - b. Nova Scotia Emergency Management Office Nova Scotia;,;
  - c. **New Brunswick** Department of Public Safety – New Brunswick Emergency Measures;
  - d. Prince Edward Island Department of Community and Cultural Affairs Emergency Measures Organization, Office of Public Safety;
  - e. Quebec Ministère de la sécurité publique, Direction générale de la Sécurité civile et de la Sécurité incendie Sûreté du Québec:

- 4. (SC) Les organisations de prestation de services de SAR pour les provinces et les territoires comprennent le service de police compétent qui englobe les forces policières provinciales/territoriales, la GRC et les forces policières municipales/régionales, ainsi que les bénévoles de SAR. La coordination au sein du programme national de SAR incombe à la Sécurité publique. Les autorités de SAR désignées sont les suivantes:
  - Terre-Neuve-et-Labrador –
     Ministère de la Justice, Services
     de soutien et de protection de la
     population Liaison SAR, Force
     constabulaire royale de Terre Neuve;
  - b. Nouvelle-Écosse Bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse;
  - c. Nouveau-Brunswick Ministère de la Sécurité publique -Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick;;
  - d. Île-du-Prince-Édouard Ministère des Affaires
    communautaires et culturelles Organisation des mesures
    d'urgence du Bureau de la
    sécurité;
  - e. **Québec** Ministère de la sécurité publique, Direction générale de la Sécurité civile et de la Sécurité incendie Sûreté du Québec:

C-2/3

SANS CLASSIFICATION
Annexe C
3385-1 (DPNA)
août 2019

- f. Ontario Ministry of Community
   Safety and Correction Services
   Ontario Provincial Police;
- g. **Manitoba** Office of the Fire Commissioner;
- h. Saskatchewan Corrections, Public Safety, and Policing – Emergency Preparedness and Interagency Cooperation, Emergency Management and Fire Safety;
- Alberta Alberta Municipal Affairs – Office of the Fire Commissioner:
- j. British Columbia Emergency Management British Columbia;
- k. Nunavut Department of Community and Government Services - Protection Services;
- Northwest Territories Department of Community and Government Services Public Safety; and
- m. Yukon Territory Department of Community Services Emergency Measures Organization.

- f. Ontario Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels — Police provinciale de l'Ontario;
- g. Manitoba Bureau du commissaire aux incendies;
- h. Saskatchewan Ministère des Services correctionnels, de la Sécurité publique et de la Police – Préparation aux urgences et coopération interinstitutions, Gestion des urgences et sécurité incendie;
- i. Alberta Ministère des Affaires municipales de l'Alberta — Bureau du commissaire aux incendies;
- j. Colombie-Britannique Gestion des urgences Colombie-Britannique;
- k. Nunavut Ministère des Services communautaires et gouvernementaux — Services de protection;
- Territoires-du-Nord-Ouest -Ministère des Affaires municipales et communautaires — Sécurité publique; et
- m. Yukon Ministère des Services communautaires — Organisation des mesures d'urgence.

SANS CLASSIFICATION
Annexe D
3385-1 (DPNA)
août 2019

#### **Tasks**

- 1. (U) Strategic Joint Staff (SJS):
  - Review this directive every two years;
  - b. Collect strategic-level lessons learned for Aeronautical and Maritime SAR operations where the CAF has a lead or supporting role;
  - c. Coordinate departmental leads for multi-departmental and international fora that impact SAR response or require CAF support, such as:
    - (1) the ICAO/IMO Joint Working Group on SAR;
    - (2) the COSPAS-SARSAT Joint Committee and Council;
    - (3) the IMO Navigation Communication and SAR Working Group; and
    - (4) the Arctic Council Emergency Preparedness Prevention and Response Working Group.
  - d. DOS SJS or delegate will represent the department on interdepartmental committees which aim to promote information sharing and coherence across

#### **Tâches**

- 1. (SC) État-major interarmées stratégique (ÉMIS):
  - a. Examiner la présente directive tous les deux ans;
  - Recueillir les leçons retenues de niveau stratégique pour les opérations de SAR aéronautique et maritime dans le cadre desquelles les FAC occupent un rôle principal ou un rôle de soutien;
  - c. Coordonner les responsables ministériels pour des forums pluriministériels et internationaux qui ont une incidence sur l'intervention SAR ou exigent le soutien des FAC. Les comités sont notamment les suivants:
    - (1) Groupe de travail mixte (JWG) de l'OACI/OMI sur la SAR:
    - (2) Comité et conseil interarmées sur le COSPAS-SARSAT
    - (3) GT de l'OMI sur la navigation, la communication et la SAR (NCSAR); et
    - (4) GT du Conseil de l'Arctique sur la Préparation aux situations d'urgence, la prévention et l'intervention (PSUPI).
  - d. Le DEM EMIS ou son délégué représentera le Ministère à des comités interministériels qui visent à promouvoir l'échange d'information et la cohérence dans

D-1/9

31

3385-1 (DPNA) août 2019

WoG activities and tasking. This includes, but is not limited to:

- (1) The Interdepartmental Committee on Search and Rescue (ICSAR) reference M;
- (2) The National Search and Rescue Advisory Committee (NSARAC); and
- (3) The Assistant Deputy Ministers Emergency **Management Committee** (ADM EMC).
- e. Advise the CDS on strategic and intergovernmental SAR related initiatives; and
- f. Advise the CDS on SAR initiatives and issues of international importance.

# 2. (U) CJOC:

- a. Develop, maintain, operate and exercise the C2 structure to conduct domestic search and rescue operations through:
  - (1) Collaboration and coordination with the CCG; and -
  - (2) Establishing MOU with the Provincial/Territorial SAR Authority, and as required for OGD and agencies to utilize

l'ensemble des activités et des missions pangouvernementales. Les comités sont notamment les suivants:

- (1) Le Comité interministériel de recherche et de sauvetage (CIRS) (référence M);
- (2) Le Comité consultatif national sur la recherche et le sauvetage: et
- (3) Le Comité des sous-ministres adjoints sur la gestion des urgences (CSMAGU).
- e. Conseiller le CEMD sur des initiatives stratégiques et intergouvernementales liées à la SAR; et
- f. Conseiller le CEMD sur des initiatives de SAR et des questions d'importance internationale.

# 2. (SC) COIC:

- a. Mettre au point, maintenir et utiliser la structure de C2 pour mener des opérations nationales de recherche et de sauvetage par les moyens suivants:
  - (1) La collaboration et la coordination avec la GCC; et
  - (2) L'établissement d'un PE avec l'autorité de SAR provinciale/territoriale, et au besoin pour permettre aux

D-2/9

Exhibit P-089 SANS CLASSIFICATION Annexe D 3385-1 (DPNA)

août 2019

resources and access information services/data bases.

- In conjunction with CCG develop and maintain the joint publication for Federal SAR delivery, the Canadian Aeronautical and Maritime Search and Rescue (CAMSAR) Manual ensuring that:
  - (1) It adheres to existing consolidated Acts and regulations; and
  - (2) It adheres to International Convention, and meets or exceeds SARPs in the IAMSAR manual where they are not in conflict with Canadian consolidated Acts and regulations.
- c. Develop and maintain domain situational awareness throughout Canada's SAR Area of Responsibility (AOR);
- d. Develop, maintain and regularly exercise scalable CONPLAN(s) for likely Mass Rescue Operations (MROs);
- e. Develop and maintain Ground Search and Rescue (GSAR) and

autres ministères et organismes gouvernementaux d'utiliser les ressources et d'accéder aux services d'information/bases de données.

Page 32

- b. En collaboration avec la GCC, rédiger et tenir à jour la publication interarmées pour la prestation de services de SAR fédérale, le Manuel canadien de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes (CAMSAR), en assurant que:
  - Il respecte les lois et les règlements codifiés existants; et
  - (2) Il respecte la Convention internationale et respecte et dépasse les normes et pratiques reconnues dans l'IAMSAR lorsqu'elles n'entrent pas en conflit avec les lois et les règlements codifiés du Canada.
- c. Acquérir et conserver la connaissance de la situation dans tous les domaines dans l'ensemble de la zone de responsabilité (ZResp) du Canada en matière de SAR;
- d. Rédiger, tenir à jour et appliquer régulièrement des CONPLAN adaptables pour des opérations de sauvetage massives (OSM) probables;
- e. Élaborer et maintenir des protocoles de recherche et

D-3/9

Exhibit P-089 SANS CLASSIFICATION Annexe D 3385-1 (DPNA)

NS CLASSIFICATION Page 33 exe D 5-1 (DPNA) août 2019

communication protocols through the SAR Authority in order to harmonize mutual support required when:

- (1) Providing support Provincial and Territorial SAR through the RFA process; and
- (2) Receiving support from Provincial and Territorial SAR Volunteers and SAR Professionals.
- f. Conduct cyclical integrated planning with, and provide early warning to, supporting commands and CAF FG in order to adjust the force posture for "known" seasonal meteorological, recreational and commercial events within the AOR;
- g. Provide SAR SME input to national and international fora; and
- h. Lead CAF PA efforts regarding SAR operations, including the acquisition and release of imagery, using the full spectrum of PA tools, products and social media platforms as appropriate.
- 3. (U) **RCAF**:
  - a. Maintain forces at the

- sauvetage au sol (RSS) et de communication par l'entremise de l'autorité de SAR afin d'harmoniser le soutien mutuel requis dans les situations suivantes:
- (1) Lors de la fourniture de soutien à la SAR provinciale et territoriale dans le cadre du processus de DA;
- (2) Lors de la réception de soutien des bénévoles de SAR provinciaux et territoriaux et des professionnels de la SAR.
- f. Effectuer la planification intégrée cyclique avec les commandements à l'appui et les RMPF FAC, et fournir une alerte rapide à ceux-ci, afin de modifier la posture de la force pour les événements saisonniers, météorologiques, récréatifs et commerciaux « connus » dans la ZResp;
- g. Fournir l'apport d'EM SAR aux forums nationaux et internationaux; et
- h. Assurer la fourniture ponctuelle d'information concernant les opérations de SAR, y compris l'acquisition et la diffusion d'images, à l'aide du spectre complet d'outils, de produits et de plateformes de médias sociaux des AP, selon le cas.
- 3. (SC) ARC:
  - a. Garder les forces au préavis de

D-4/9

Annexe D
3385-1 (DPNA)
août 2019

appropriate notice to move in support of domestic SAR operations and MRO contingency plans;

- Maintain forces at the appropriate level in support of SAR C2 for the Joint rescue Coordination Centre's (JRCC's) and the Canadian Mission Control Centre (CMCC);
- c. Determine SAR C4I and information management requirements in support of the JRCC's, CMCC and the C-S Programme. This includes administration and management of the Canadian Beacon Registry.
- d. Plan to develop and field space capabilities in support of SAR operations in areas remote from SAR facilities with emphasis on the Canadian Arctic by:
  - Delivering space capability to provide wide-area surveillance during SAR operations;
  - (2) Delivering satellite communications capability for data transmission and C2;
  - (3) Develop knowledge and train personnel to exploit space

- mouvement approprié à l'appui des opérations de SAR nationales et des plans de contingence des OSM;
- b. Maintenir en puissance les forces au niveau approprié à l'appui du C2 SAR pour les centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage (CCCOS) et le Centre canadien de contrôle des missions (CCCM);
- c. Déterminer les exigences en matière de C3IR SAR et de gestion de l'information à l'appui des CCCOS, du CCCM et du programme C-S. Cette tâche comprend l'administration et la gestion du Registre canadien des balises.
- d. Planifier mettre au point et mettre en service des capacités spatiales à l'appui des opérations de SAR dans des régions éloignées des installations de SAR, particulièrement dans l'Arctique canadien, en exécutant les tâches suivantes:
  - (1) Fournir une capacité spatiale en vue de fournir la surveillance d'une zone étendue pendant des opérations de SAR;
  - (2) Fournir une capacité de communication par satellite pour la transmission de données et le C2;
  - (3) Développer des connaissances et former le

D-5/9

Exhibit P-089 SANS CLASSIFICATION
Annexe D
3385-1 (DPNA)

3385-1 (DPNA) août 2019

capabilities from national, commercial and allied space systems; and

- rcial and allied space capacités spatiales à partir de systèmes nationaux, commerciaux et spatiaux alliés; et
- (4) Undertake future capability development in cooperation with CJOC and OGD.
- (4) Entreprendre le développement futur de capacités en collaboration avec le COIC et d'autres ministères.

personnel pour exploiter les

Page 35

- e. Be prepared to provide additional personnel and/or capabilities to the supported commander to augment the CAF contribution as the situation dictates;
- e. Étre prêt à fournir du personnel et/ou des capacités supplémentaires au commandant appuyé afin d'augmenter la contribution des FAC, selon la situation;
- f. Maintain strategically located SAR support and sustainment caches within the sparsely settled areas of Canada's AOR in support of anticipated SAR events and MROs:
- f. Maintenir des caches de soutien et de maintien en puissance de SAR à des emplacements stratégiques dans les régions peu peuplées de la ZResp du Canada à l'appui des activités de SAR et des OSM prévues;
- g. Provide Situational Awareness (SA) on the status of high readiness elements through the CAOC to force employers;
- g. Fournir la connaissance de la situation (CS) sur l'état des éléments à disponibilité opérationnelle élevée aux

utilisateurs de la force par l'entremise du CMAO;

- Provide SA on force generation and training deployments of all primary SAR forces and above to the supported commander for crisis planning;
- h. Fournir la SA sur la mise sur pied d'une force et les déploiements de formation de toutes les forces principales de SAR et des niveaux supérieurs au commandant appuyé aux fins de planification en cas de crises:

D-6/9

Annexe D 3385-1 (DPNA) août 2019

- Provide SAR SME input to COSPAS-SARSAT (C-S) Operational and Technical working groups;
- j. Provide SAR SME input to national and international fora; and
- Lead PA efforts regarding SAR FG and readiness, including facilitating imagery acquisition of SAR missions.

# 4. (U) ADM (IM):

- Generate and support the Canadian ground/space segments for Canada's commitment to the C-S Programme as per ICSPA reference L;
- b. Generate and support the Canadian ground/space segments for the COSPAS-SARSAT MEOSAR Programme;
- c. Provide SME support to COSPAS-SARSAT Council and Technical working groups;
- d. Generate and support the Command, Control, Communications, Computers and intelligence (C4i) systems required for the coordination of CAF support to Federal SAR operations; and
- e. Generate and support firmware and software products to meet

- Fournir l'apport d'EM SAR aux groupes de travail opérationnels et tactiques sur COSPAS-SARSAT (C-S);
- k. Fournir l'apport d'EM SAR aux forums nationaux et internationaux; et
- Diriger les efforts d'AP concernant la MPF pour la SAR et la disponibilité opérationnelle, y compris faciliter l'acquisition d'images sur les missions de SAR.

# 4. (SC) SMA(GI):

- Mettre sur pied et soutenir les composantes terrestres/spatiales canadiennes pour l'engagement du Canada au programme C-S conformément à l'APICS (référence L);
- Mettre sur pied et soutenir les composantes terrestres/spatiales canadiennes pour le programme MEOSAR de COSPAS-SARSAT:
- c. Fournir le soutien d'EM au Conseil du COSPAS-SARSAT et aux groupes de travail techniques;
- d. Mettre sur pied et soutenir les systèmes de commandement, contrôle, communications, informatique et renseignement (C3IR) requis pour la coordination du soutien des FAC aux opérations fédérales de SAR; et
- e. Mettre au point et soutenir les produits de micrologiciel et de

D-7/9

SANS CLASSIFICATION Page 37
Annexe D
3385-1 (DPNA)
août 2019

the Force Generation requirements for the JRCC's and CMCC.

logiciel pour satisfaire aux exigences de mise sur pied d'une force pour les CCCOS et le CCCM.

# 5. (U) ADM (PA):

- a. Liaise and coordinate with PCO, Public Safety and other department communications offices to provide strategic-level PA advice to CJOC, RCAF and other L1s as appropriate, in order to enhance the Canadian public's awareness of CAF SAR activities;
- Support command level communications through public opinion research and data analysis;
- Support command level communications through media monitoring and evaluation; and
- d. Support command level communications through the development of a strategic narrative.
- 6. (U) **ADM (Pol).** Provide defence policy advice to assist option development for MND and GC approval through SJS to adjust military forces in support of the federal SAR mandate.

# 5. (SC) SMA(AP):

- a. Communiquer et coordonner avec le BCP, Sécurité publique et les bureaux de communications d'autres ministères afin de donner des conseils de niveau stratégique en matière d'AP au COIC, à l'ARC et à d'autres N1, au besoin, dans le but d'améliorer la connaissance du public canadien au sujet des activités de SAR des FAC;
- b. Soutenir les communications au niveau de commandement par l'entremise d'une recherche sur l'opinion publique et d'une analyse de données;
- c. Soutenir les communications au niveau de commandement grâce à la surveillance et à l'évaluation des médias; et
- d. Soutenir les communications au niveau de commandement grâce à la formulation d'un énoncé stratégique.
- 6. (SC) **SMA** (**Pol**). Donner des conseils en matière de politique de la défense afin de contribuer à l'élaboration d'options pour l'approbation du min DN et du GC par l'entremise de l'EMIS en vue d'ajuster les forces militaires à l'appui du mandat fédéral en matière de SAR.

# SANS CLASSIFICATION Annexe D 3385-1 (DPNA) août 2019

# 7. (U) All L1/OCC's:

- Maintain forces at the appropriate notice to move in support of MRO contingency plans;
- Be prepared to provide additional personnel and/or capabilities to the supported commander to augment the CAF contribution as the situation dictates;
- Provide SA on the status of high readiness environmental elements through the Force Posture and Readiness (FP&R) process; and
- d. Provide SA to the supported commander on force generation and training deployments for all elements required for MRO contingency and crisis planning.

# 7. (SC) Tous les N1/CCO:

- a. Maintenir les forces à un préavis de mouvement approprié à l'appui des plans de contingence des OSM;
- Étre prêt à fournir du personnel et/ou des capacités supplémentaires au commandant appuyé pour renforcer la contribution des FAC selon la situation;
- c. Fournir la CS sur l'état des éléments environnementaux à disponibilité opérationnelle élevée au moyen du processus de la posture de la force et de la disponibilité opérationnelle (PF&DO);
- d. Fournir la CS au commandant appuyé sur la mise sur pied de la force et les déploiements de formation pour tous les éléments requis pour la planification d'urgence et en cas de crise concernant les OSM.

# SANS CLASSIFICATION Annexe E 3385-1 (DPNA) août 2019

# **Coordinating Instructions**

- 1. (U) Readiness: Canadians have come to expect a Federal response to SAR based on historical SAR incidents. The Commander RCAF provided a letter to the National Search and Rescue Secretariat outlining the RCAF SAR Level of Service and Roles and Responsibilities, 21 August 2002 (ref I). Prior to a tasking being accepted a risk assessment will be carried out by both the responsible JRCC and the SAR Response Unit (SRU).
  - Each Joint Rescue
     Coordination Centre (JRCC)
     will be prepared to coordinate
     operations 24/7/365 to support:
    - (1) Day to day normal SAR operations;
    - (2) signalling the potential of an MRO while directing initial SAR response; and
    - (3) Joint Exercises.
  - Primary SAR Squadrons will be prepared to conduct operations for each aircraft type 24/7/365 to:
    - (1) support day to day normal SAR operations;
    - (2) surge to support a Mass Rescue Operation (MRO);

#### Instructions de coordination

- 1. (SC) État de préparation: Les Canadiens tiennent pour acquis une intervention fédérale en matière de SAR en raison d'incidents de SAR historiques. Le 21 août 2002, le commandant de l'ARC a fourni une lettre au Secrétariat national Recherche et sauvetage dans laquelle il décrit le niveau de service ainsi que les rôles et responsabilités en matière de SAR de l'ARC (réf. I). Avant qu'une mission soit acceptée, une évaluation du risque doit être menée par le CCCOS responsable et l'unité d'intervention en matière de SAR.
  - a. Chaque Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage (CCCOS) sera prêt à coordonner les opérations en tout temps afin de soutenir:
    - (1) les opérations quotidiennes habituelles de SAR;
    - (2) le signalement d'une OSM potentielle en ordonnant l'intervention initiale en matière de SAR; et
  - (3) Les exercices interarmées.
  - b. Les escadrons principaux de SAR seront prêts à exécuter des opérations pour chaque type d'aéronef en tout temps afin de:
    - (1) soutenir les opérations quotidiennes habituelles de SAR:
    - (2) fournir des renforts pour soutenir une opération de

E-1/5

3385-1 (DPNA) août 2019

and

- (3) participate in Joint Exercises.
- c. Secondary SAR support: From time to time secondary SAR resources are required, or due to time and space considerations are able, to provide a more expedient response within their capabilities. The JRCCs require efficient processes in order to leverage these resources.
  - (1) The Supported Commander will establish the procedures to acquire and task other CAF resources to respond in a safe and efficient manner. With ample warning the response time required may reflect that of Primary SAR assets;
  - (2) Volunteer SAR responders may be tasked on request through the Provincial/Territorial coordinating agency for Ground SAR Volunteers, the CCG for the Canadian Coast Guard Auxiliary (CCGA), or directly to the corresponding Civil Air Search and Rescue Association (CASARA) as per the RCAF/CASARA **Contribution Agreement** reference O; and

sauvetage massive (OSM); et

Page 40

- (3) participer à des exercices interarmées.
- c. Soutien secondaire en matière de SAR: De temps en temps, les ressources secondaires en matière de SAR doivent intervenir plus rapidement en fonction de leurs capacités, ou doivent être en mesure de le faire en raison de considérations temporelles et spatiales. Les CCCOS exigent des processus efficaces afin d'utiliser ces ressources.
  - (1) Le commandant appuyé établira les procédures pour acquérir et affecter d'autres ressources des FAC pour réagir d'une manière sécuritaire et efficace. Grâce à un avertissement donné suffisamment longtemps d'avance, le temps de réaction requis peut correspondre à celui des ressources principales de SAR;
  - (2) Les intervenants SAR bénévoles peuvent se faire attribuer une tâche sur demande par l'entremise de l'agence de coordination provinciale/territoriale pour les bénévoles en recherche et en sauvetage au sol, de la GCC pour la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC), ou directement de l'association civile de recherche et sauvetage aériens (ACRESA) correspondante conformément

E-2/5

Aug 2019

41

Annexe E 3385-1 (DPNA) août 2019

à l'accord de contribution entre l'ARC/l'ACRESA (réf. O); et

- (3) OGD and agencies may be utilized by mutual arrangement.
- d. Chartered support. The JRCC may use Standing Offers, or when an urgent timely response is required, an ad hoc charter. CJOC will provide the authorities down to the lowest appropriate level dependant on the level of urgency IAW regulations; and
- e. Mass Rescue Operations (MRO). High readiness, air droppable survival equipment capable of supporting and sustaining the survivors of a large commercial passenger aircraft in austere conditions will be available on 12 hours notice to move. This response will be scalable with a quick reaction capability of supporting 20 survivors integrated in each of the Primary Fixed Wing response. The remaining supply drops will not be reliant on Primary SAR Aircraft and must be capable of reaching any point of Canada's AOR within 24 hours of the notice to move.
- 2. (U) **International**. Canada is signatory to several international conventions, agreements and

- (3) On peut recourir aux services des autres ministères et organismes gouvernementaux par entente mutuelle.
- d. Soutien nolisé. Le CCCOS peut utiliser des offres à commande ou, lorsqu'une intervention ponctuelle urgente est requise, un vol exceptionnel. Le COIC fournira les autorités au niveau le plus bas approprié selon le degré d'urgence, conformément aux règlements; et
- e. Opérations de sauvetage massives (OSM). De l'équipement de survie à disponibilité opérationnelle élevée et aérolargable capable de soutenir et de maintenir en vie des survivants d'un écrasement d'un grand avion commercial dans des conditions rudimentaires sera disponible à 12 heures de préavis. Cette intervention sera adaptable grâce à une capacité de réaction rapide capable de soutenir 20 survivants intégrés à chacune des interventions de l'aéronef à voilure fixe principal. Les autres largages de matériel ne dépendront pas de l'aéronef SAR principal et doivent être capables d'atteindre n'importe quel endroit dans la ZResp du Canada dans les 24 heures suivant un préavis de mouvement.
- 2. (SC) **International**. Le Canada est signataire de plusieurs conventions, ententes et accords internationaux. Les

E-3/5

SANS CLASSIFICATION
Annexe E
3385-1 (DPNA)
août 2019

arrangements. International engagements, working groups, committees etc. will be coordinated through SJS. SJS will task Commands as appropriate to be the CAF lead.

- 3. (U) Influence Activities. The CAF will support WoG partners in carrying out information/education programs IOT increase public awareness of CAF SAR capabilities, as well as increase public knowledge on issues related to aviation and marine safety, and preparedness.
- 4. (U) **Training and Exercise.** CJOC will coordinate Joint, Combined, Interdepartmental, and Interagency training and exercises for operational continuation training. RCAF will coordinate Interdepartmental, Interagency and International force generation training IAW reference Q.
- 5. (U) Public Affairs Posture. The Public Affairs posture is active. CJOC will have the PA lead for all communications regarding CAF SAR operations. RCAF will have the PA lead for all aspects of SAR FG and readiness. SJS PA will develop the strategic narrative and will ensure that all CAF messaging is aligned with WoG partners as applicable. As the release of imagery is critical to achieve communications objectives, all efforts shall be made to obtain, collect and distribute both still and video SAR imagery, in a timely fashion, in support

- engagements internationaux, les groupes de travail, les comités, etc. seront coordonnés par l'entremise de l'EMIS. L'EMIS attribuera aux commandements le rôle de responsable des FAC au besoin.
- 3. (SC) Activités d'influence. Les FAC soutiendront les partenaires pangouvernementaux pour ce qui est d'exécuter des programmes d'information/d'instruction afin d'améliorer la sensibilisation du public sur les capacités de SAR des FAC, ainsi que la connaissance du public des questions liées à la sécurité aérienne et maritime et à l'état de préparation.
- 4. (SC) Instruction et exercice. Le COIC coordonnera l'instruction et les exercices interarmées, interalliés, interministériels et interorganismes pour l'instruction continue opérationnelle. L'ARC coordonnera la formation sur la mise sur pied d'une force interministérielle, interorganismes et internationale conformément à la référence Q.
- 5. (SC) Approche des Affaires publiques. L'approche des Affaires publiques est active. Le COIC sera le responsable des AP pour toutes les communications concernant les opérations de SAR des FAC. L'ARC sera responsable des AP pour tous les aspects de la MPF SAR et de la disponibilité opérationnelle. Les AP EMIS rédigeront l'énoncé stratégique et assureront que tous les messages des FAC sont harmonisés avec ceux des partenaires pangouvernementaux, au besoin. Puisque la diffusion d'images est critique pour atteindre les objectifs de

E-4/5

43

Exhibit P-089 SANS CLASSIFICATION Annexe E 3385-1 (DPNA) août 2019

of PA activities as appropriate.

- 6. (U) Finance. When providing support to a non-Federal, domestic or international operation, a policy of full cost recovery is the norm in accordance with DND Provision of Service regulations. There is a requirement to maintain a complete record of requests. costs, and requesting authorities. Exceptions to full cost recovery are included in existing bi-lateral and multilateral arrangements. Notwithstanding this policy, a CAF response to any life threatening situation will not be delayed or denied due to lack of commitment to reimburse DND.
- 7. (U) Lessons Learned. IAW CAF doctrine, CJOC will coordinate an integrated Joint LL Cycle.
- 8. (U) Situational Awareness (SA). CJOC will establish and exercise the distribution of SA intradepartmentally to SJS and other L1's as required, and interdepartmentally to OGD for ongoing SAR incidents that are politically sensitive or have high media/public interest.

communications, tous les efforts doivent être faits pour obtenir, recueillir et distribuer des images fixes et vidéo de SAR en temps opportun, à l'appui des activités d'AP, selon le cas.

- 6. (SC) Finances. Lors de la fourniture de soutien à une opération non fédérale. nationale ou internationale, une politique de plein recouvrement des coûts est la norme conformément aux règlements du MDN sur la prestation de services. Il est exigé de conserver un dossier complet des demandes, des coûts et des autorités compétentes. Les exceptions au plein recouvrement des coûts sont comprises dans les ententes bilatérales et multilatérales existantes. Nonobstant cette politique, une intervention des FAC dans n'importe quelle situation qui constitue un danger pour la vie ne sera pas retardée ou refusée en raison d'un manque d'engagement pour rembourser le MDN.
- 7. (SC) Leçons retenues. Conformément à la doctrine des FAC, le COIC coordonnera un cycle de LR interarmées intégré.
- 8. (SC) Connaissance de la situation (CS). Le COIC établira et distribuera la CS à l'échelle intraministérielle à l'EMIS et à d'autres N1 au besoin, et à l'échelle interministérielle à d'autres ministères pour les incidents de SAR en cours qui peuvent être sensibles sur le plan politique ou ont un intérêt médiatique/public élevé.